

Gouv'Actu

Vendredi 10 avril 2020

1 - Réunion entre le Président de la République, le Premier ministre et les partenaires sociaux

2 - Point sur la situation sanitaire

1 - Réunion entre le Président de la République, le Premier ministre et les partenaires sociaux

- Le Président de la République a présidé ce vendredi 10 avril à 11h00, en audioconférence, une réunion de travail avec les partenaires sociaux, afin de faire un point de situation sur la crise du COVID-19 dans le même format que la réunion du 27 mars dernier. Cette réunion s'est tenue en présence du Premier ministre.

- Cette réunion a eu pour objet :

- De faire un point sur la situation sanitaire,
- De s'assurer que les mesures économiques et sociales pour accompagner le confinement sont efficacement déployées et identifier le cas échéant les difficultés rencontrées,
- D'échanger sur les enjeux pour préparer la sortie du confinement quand la situation sanitaire le permettra.

- Ont participé à cette audioconférence, les représentants du MEDEF, de la CPME, de l'U2P, de la FNSEA, de la CFDT, de la CGT, de FO, de la CGC, de la CFTC et de l'UNSA.

2 - Point sur la situation sanitaire

Situation internationale

- L'épidémie continue sa progression, avec 1 623 000 cas confirmés dans le monde, 365 200 guéris et plus de 97 500 décès ;
- Les États-Unis présentent le plus grand nombre de cas, avec plus de 476 000 personnes contaminées et presque 1 700 décès ;
- L'Europe, qui reste à l'épicentre de l'épidémie, compte 765 000 cas et plus de 74 000 morts.

Situation nationale

- En France, 90 676 cas confirmés sont recensés soit 4 342 cas confirmés de plus que le 9 avril. Près de 31 267 personnes sont actuellement hospitalisées (en 24h, 3 161 nouvelles personnes sont entrées à l'hôpital) ; parmi elles, 7 004 patients cas graves nécessitent des soins lourds en réanimation ;
- 62 patients de moins que le 9 avril sont en réanimation le 10 avril.

Ce solde, qui reste négatif (82 hier), fait très légèrement diminuer la pression sur le besoin de places en réanimation, qui reste cependant très important. C'est l'évolution de ce nombre quotidien de personnes supplémentaires en réanimation qui est la plus importante à surveiller pour prédire notre capacité à prendre en charge les malades les plus graves ;

- 554 personnes sont décédées depuis le 9 avril en milieu hospitalier, soit 8 598 décès du coronavirus en milieu hospitalier depuis le début de l'épidémie, pour un total de 13 197 décès depuis le début de l'épidémie (avec le nombre de décès remontés des Ehpad) ;
- Dans les outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte) : on relève 149 hospitalisations, (+7 en 24h) dont 43 en réanimation ; nous déplorons 17 décès ;
- Sur la totalité du territoire national (depuis le 1er mars), 24 932 personnes sont sorties guéries de l'hôpital.

Situation dans les établissements sociaux et médico-sociaux

Le dispositif de signalement mis en place depuis le 28 mars continue à monter en charge.

Au total, depuis le début de l'épidémie, nous avons 34 193 cas dont 10 502 confirmés et 23 691 cas possibles de COVID – 19 dans 5 141 établissements sociaux et médico-sociaux qui ont déclarés des cas et participé à cette remontée d'informations.

Nous déplorons 4 599 (+ 433 par rapport au 9 avril) décès survenus en établissements sociaux et médico-sociaux et rattachés au COVID – 19 depuis le début de l'épidémie le 1er mars.

Principaux messages :

Le confinement reste indispensable pendant le week-end de Pâques

Nous constatons depuis quelques jours les premiers impacts du confinement, un ralentissement très léger de l'épidémie et c'est grâce à la mobilisation des soignants, mais également de tous les Français qui respectent les mesures barrières, de distanciation sociale et physique.

Il est indispensable de poursuivre le confinement, les gestes barrières, la distanciation physique et la réduction volontaire des contacts. Le week-end de Pâques, qui est habituellement synonyme de regroupement familial, de vacances et de moments conviviaux, ne doit pas être un moment de relâchement dans la lutte contre le virus.

Compte tenu de la tension hospitalière en Île-de-France, deux nouveaux TGV sanitaires ont été engagés

Dans le cadre de la solidarité inter-régionale dans la lutte contre le coronavirus, deux TGV sanitaires ont permis le 10 avril de transporter 45 patients d'Île-de-France vers la Nouvelle Aquitaine, moins touchée par l'épidémie.

Continuité des soins hors-COVID

Le confinement a été mis en place pour limiter la propagation du virus pendant que le personnel soignant lutte en première ligne pour soigner nos malades.

Cependant, le confinement ne doit pas empêcher les malades d'accéder aux soins. Si les soins non-urgents ont été déprogrammés, il demeure indispensable de se faire suivre pour une maladie chronique ou de se rendre aux urgences quand cela est nécessaire.